

CHARTRE ATM

Nous avons souhaité mettre en place une charte pour préciser nos valeurs, nos sensibilités. Elle se veut aussi un cadre à nos actions et nous engage sur un certain nombre de points relatifs à la vie de l'association.

Le chemin associatif

- Nous souhaitons que nos activités soient l'occasion pour chacun de nos membres de **vivre des moments forts**, de **participer à une aventure commune** autour de projets innovants et motivants. C'est l'esprit même de l'association et chacun devra participer à cette dynamique en contribuant de manière positive à la vie du groupe.
- Nous souhaitons également donner la possibilité aux adhérents **d'initier des projets et de les aider à les mettre en œuvre**.
- A travers ses outils de communication (site internet, blog, « petit bulletin »), ATM invite chaque adhérent à **exprimer ses idées et à partager ses expériences** dans l'association.
- Par ailleurs, nous nous engageons à assurer systématiquement **un encadrement professionnel** par un guide ATM diplômé d'Etat, dans le respect de la sécurité des biens et des personnes. Les participants s'engagent quant à eux à respecter les règles de sécurité et à suivre les conseils et recommandations donnés.
- « **Guide local ou spécifique et guide ATM** » : pour certaines activités dont il n'a pas la compétence (canyoning, kayak, ou autres), le professionnel ATM se fera assister ou relayer par d'autres encadrants diplômés. Il pourra également travailler en concertation et en collaboration avec des partenaires locaux aux savoirs et compétences spécifiques. Le guide ATM du séjour conservera malgré tout la direction et la pleine responsabilité du groupe. Par ailleurs, dans un esprit de tourisme équitable, ATM s'engage à verser à ses différents partenaires une juste rémunération en concertation avec eux.

La Terre en partage

- La **préservation et la protection des espaces naturels** sont des préoccupations majeures de l'association. Dans ce cadre, le professionnel ATM mettra un point d'honneur à faire découvrir les milieux naturels fréquentés afin de sensibiliser ses adhérents à leur fragilité et générer des comportements responsables.
- L'incursion sur un territoire laisse inévitablement des traces et crée des pollutions. ATM, les partenaires et chaque voyageur devront alors faire en sorte de minimiser cet impact **en gérant leurs déchets et en économisant les ressources naturelles** souvent considérées comme précieuses car rares (eau, bois...).
- D'un point de vue plus global, les déplacements (surtout les trajets en avion) pour la préparation des activités et l'acheminement des encadrants et voyageurs génèrent d'importantes émissions de CO2 dans l'atmosphère. ATM s'engage au minima à **compenser ces rejets** par la mise en place ou le soutien d'actions favorisant la MDE (Maîtrise De l'Energie) ou le développement des énergies renouvelables. Loin d'être simplement une justification au « droit » de voyager, de telles actions s'inscrivent en profondeur dans les convictions de l'association.

A la rencontre des Hommes

Que les activités se déroulent en France ou à l'étranger, qu'elles participent de manière active à un projet solidaire ou pas, ATM se donne pour objectif de **favoriser les rencontres, de s'ouvrir à d'autres cultures.**

- L'association s'efforcera à travers ses activités de **partager la vie locale et de participer à son développement.** La priorité sera donnée aux produits et aux partenaires locaux.
- Dans la mesure du possible, nos activités **s'attarderont sur un territoire pour approfondir les rencontres** et mesurer les réalités culturelles, sociales et économiques du territoire fréquenté.
- La taille de nos groupes sera limitée pour favoriser la qualité des rencontres et des échanges entre les individus.

Cependant, cette approche ne peut se faire que dans le **respect de l'intimité et des règles de vie** des personnes rencontrées. Il en est de la responsabilité de chacun ... Ces règles font souvent partie du bon sens mais il est parfois nécessaire d'être informé sur les valeurs, les lois et les interdits de la région en question.

- L'association s'engage à fournir les informations sur ces règles par l'intermédiaire des fiches de description des activités, du professionnel ATM et des éventuels partenaires.

Au-delà de nos montagnes

Au-delà de nos montagnes, l'histoire de notre association nous a emmené à mettre en place une action solidaire au Burkina Faso. Cette initiative, née d'un coup de cœur, nous rassemble tous à présent et nous ouvre définitivement **la voie du développement solidaire...**

- ATM souhaite développer de nouvelles actions **sous l'initiative de ses membres.** Celles-ci devront s'inscrire dans une démarche de développement local en favorisant l'implication des populations concernées.
- Les projets devront être orientés vers la **recherche d'autonomie.** Cela implique une étude minutieuse de faisabilité et de pérennité en concertation étroite avec les populations locales.
- ATM pourra avoir recours à des subventions et s'engage parallèlement à prélever un PAS (Pourcentage aux Actions Solidaires) sur le prix de chaque voyage vendu pour financer ses projets solidaires.
- ATM, dans une **logique de développement durable,** s'engage à suivre l'évolution de ses projets dans le long terme.
- Les adhérents d'« à travers les montagnes » pourront s'impliquer dans ces projets en faisant un don, en participant aux activités sur lesquelles sont prélevées un PAS ou plus concrètement à l'occasion de missions de terrain organisées par l'association.